

Gestes qui sauvent

● Présentation de la formation

Maîtriser les gestes qui sauvent est indispensable en entreprise. A ce titre, nous vous proposons une formation aux premiers secours, qui est un concentré de la formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

Ce stage permet à tous vos collaborateurs de maîtriser les gestes d'urgence et d'apporter les premiers soins. Ils seront ainsi capables d'intervenir face à une personne blessée ou en détresse (malaise, hémorragie, arrêt cardiaque etc.), en attendant l'arrivée des secours.

● Objectifs de la formation

- Maîtriser les positions de sécurité (PLS) et les techniques professionnelles pour limiter la dégradation d'une situation.
- Apporter soutien et réconfort à la victime.
- Réaliser un massage cardiaque en s'appuyant sur les gestes professionnels.
- Prévenir, alerter les secours : Savoir communiquer les bonnes informations.

● Modalités d'évaluation

- Mises en situation et entretien avec le formateur.
- Questionnaires de positionnement/ intermédiaire/ fin de formation.

INFO' PRATIQUES



PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble de votre personnel
Aucun prérequis n'est demandé



DURÉE

2 à 3 heures / Groupe



LIEU ET DATE

Dans vos locaux
Dates sur demande



DÉLAIS D'ACCÈS

Prise en charge sous 24 h
Accès à la formation soumis à un délai de 15 jours



MODALITÉS

Disponible sous format présentiel
Disponible en format distanciel.
Disponible en format mixte.



TARIF

Sur demande
Intra-entreprise : à partir de 190.00 € HT / Groupe

Devis sous 24 h



LES PLUS DE LA FORMATION

Intervention dans toute la France Métropolitaine.

Formation établie en fonction des spécificités de vos métiers.

Modulable en fonction de vos demandes.

Conforme aux exigences de l'INRS.

Partenaire de votre région, favoriser le local (RSE).

Formateur certifié.

Un livret stagiaire pour chacun de vos collaborateurs.

● Validation de la formation

- Attestation de fin de formation.

● Ressources pédagogiques

- Défibrillateur externe automatisé de formation avec accessoires.
- Mannequins.
- Divers matériels pour les simulations (sang artificiel, etc.).
- Matériel d'entretien et d'aseptisation des éléments utilisés.
- Process Covid-19.
- Apports théoriques et pratiques.
- Echanges sur les bonnes pratiques.
- Etude de cas. Exercices pratiques.
- Support de cours. Livrets stagiaire. Evaluations.
- Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
- Power point, médias d'interprétation.



RENOUVELLEMENT

Nous préconisons un Recyclage de la formation **tous les ans ans.**



Analyser une situation et adapter ses actions dans le cadre des premiers secours :

Savoir analyser distinctement un incident pour mieux réagir.

Protéger le lieu de l'incident, écarter les risques de dégradation de la situation.

Examiner la victime et analyser son état méthodiquement.

Savoir comment apporter les premiers secours à une victime :

Comment réagir face à une victime qui s'étouffe, saigne, se plaint de brûlures ou d'une douleur ?

Comment réagir face une personne inconsciente ?

Comment réagir face une personne qui ne respire pas ?

- Qu'est-ce qu'un arrêt cardiaque ?

- Quelles sont les conséquences d'un arrêt cardiaque ?

Maîtriser les gestes fondamentaux de premiers secours : position PLS, massage cardiaque, utilisation d'un défibrillateur.

Organiser et alerter les secours, savoir quoi et comment communiquer :

Qui contacter en fonction de chaque situation ?

Savoir localiser efficacement le lieu de l'incident et communiquer les bonnes informations.

Quoi et comment décrire une situation, le vocabulaire professionnel.

● **Accessibilité**

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

● **Références réglementaires**

Décret n° 2021-758 du 11 juin 2021 relatif à l'intégration dans la formation des arbitres et juges des fédérations agréées d'une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent.

● **COVID-19**

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19. Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

Mis à jour le
1er juin 2022

AGRÉMENTS



ORGANISME HABILITÉ PAR L'INRS POUR LA FORMATION SST
N°912994/2016/SST-01/O/04

NOUS CONTACTER



03.20.910.306



formation@acxconseil.fr



acxconseil.fr